

FORM: 20335-C
NAME: MAESTRO 80DF
KIND: Booklet w/ base
DATE: 11/23/05

RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT
MAESTRO 80DF est une pâte granulée qu'on applique en pulvérisation dans l'eau pour enrayer certaines maladies à champignons des fruits, légumes et cultures ornementales. MAESTRO 80DF est également utile pour traiter le sol contre certaines pourritures des semences et la fonte des semis. Les applications peuvent se faire par avion ou par pulvérisateur terrestre, y compris avec les appareils pour concentrés et semi-concentrés.

AVIS À L'UTILISATEUR
Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi d'un tel produit dans des conditions dangereuses constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.

MODE D'EMPOI
PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES D'USAGE
Respecter les restrictions fournies sur l'étiquette pour les cultures concernées. Les règlements de Santé Canada, établissent les quantités permises de produits chimiques agricoles qui peuvent rester sur les cultures vivrières au moment de la récolte. Afin de ne pas dépasser ces quantités tolérées de résidus, utiliser seulement les quantités recommandées et cesser toute pulvérisation dans le délai prescrit (en jours) pour chaque culture. Consulter les autorités agricoles locales pour de plus amples informations concernant la période et le nombre des traitements nécessaires car ceux-ci peuvent varier selon les conditions locales.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES
Ce produit peut causer des dommages irréparables aux yeux selon la quantité et la durée de l'exposition. Rincer à fond les yeux immédiatement après l'exposition pour réduire substantivement les risques de dommages permanents aux yeux. Le contact répété de ce produit avec la peau peut causer une réaction allergique (sensitisation) chez certaines personnes.

PRÉCAUTIONS D'EMPOI POUR L'ÉPANDAGE AÉRIEN
Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.

Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible. S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épan- du de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

Mise en garde concernant l'utilisation
Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité per- mettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans les *Exigences relatives aux connaissances fondamentales requises pour la formation sur les pesticides au Canada* (élaborées par l'ACRCP) doivent être présentes.

Ne pas épandre de pesticides sur les étendues d'eau. Éviter que la dérive n'at- teigne une étendue d'eau ou tout autre endroit non visé. Les zones tampons indiquées devraient être respectées.

Les grosses gouttelettes sont moins sujettes à la dérive; il faut donc éviter les pressions et les types de buses qui permettent la formation de fines particules (brume). Ne pas épandre par temps mort ou lorsque la vitesse du vent et son ori- entation peuvent provoquer une dérive. Ne pas épandre également lorsque le vent souffle en direction d'une culture, d'un jardin, d'un habitat terrestre (planta- tions brise-vent, etc.) ou aquatique vulnérable.

Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire
Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embar- qués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré- mélangés contenus dans un système fermé.

Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants, des combinaisons et des lunettes ou un masque les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange des pro- duits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les, recom- mandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pul- vérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses.

Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabi- nes des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

Mise en garde propres au produit
Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant en composant le 415-536- 3480. Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un con- seiller agricole provincial. L'épandage de ce produit spécifique doit répondre aux exigences suivantes.

Volume: Quantité recommandée avec un volume de pulvérisation minimal de 50 litres par hectare.

COMPATIBILITÉ
D'autres précautions propes à l'épandage aérien doivent être prises (zones tam- pons en bordure des champs ou des habitats aquatiques, etc.). Aux doses recom- mandées, MAESTRO 80DF s'emploie avec sûreté et efficacité avec la plupart des insecticides et fongicides d'usage courant, à l'exception de l'huile et des matières fortement alcalines. Les matières alcalines comme la bouillie soufrée, la chaux d'arrosage et la bouillie bordelaise réduisent l'activité fongique du MAESTRO 80DF. Ne pas appliquer MAESTRO 80DF en combinaison avec, ou immédiatement avant ou peu après des pulvérisations d'huile. Ne pas utiliser de combinaisons avec des préparations de phosphates organiques dans le solvant. L'emploi de dis- persifs qui suscitent un mouillage excessif est déconseillé. Ne pas utiliser de com- binaisons de MAESTRO 80DF et de soufre sur les cultures sensibles au soufre.

Lorsqu'on mélange en réservoir MAESTRO 80DF avec d'autres pesticides, **toujours ajouter en premier MAESTRO 80DF dans le réservoir** et bien agiter jusqu' à ce qu'on obtienne une dispersion et suspension complète. Ensuite, ajouter les autres produits dans le réservoir.

SÉCURITÉ POUR LES PLANTES
L'utilisation de MAESTRO 80DF à des doses élevées ou "en averse" peut provo- quer des taches de nécrose sur les feuilles tendres et immatures de certaines vari- étés de pommes, pêches, prunes et cerises. Ces dommages se produisent surtout aux premiers arrosages de couverture pendant les longues périodes de temps chaud, nuageux et humide. Pour diminuer le risque de tacher le feuillage dans de telles conditions, utiliser MAESTRO 80DF et les autres substances de pulvérisation aux doses les plus faibles recommandées, et éviter d'appliquer "en averse" sur les arbres.

GESTION DE LA RÉSISTANCE
Gestion de la résistance, MAESTRO 80DF, fongicide du groupe M. Toute popula- tion fongique peut renfermer des individus naturellement résistants à MAESTRO 80DF et à d'autres fongicides du groupe M. Il peut se produire une perte pro- gressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répéti- tion sur les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des com- posés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides:

- Dans la mesure du possible, alterner le MAESTRO 80DF ou les fongicides du même groupe M avec des fongicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des fongicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée com- prenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et sur l'assolement, et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou de lutte culturale, biologique ou d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations fongiques traitées pour y découvrir les signes de l'ac- quisition d'une résistance.
- Lorsque la maladie continue de progresser après traitement avec ce produit, ne pas augmenter la quantité utilisée. Cesser d'employer le produit et passer à un autre fongicide ayant un site ou un mode d'action différent, si possible.
- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à ARYSTA LIFESCIENCE NORTH AMERICA CORPORATION au (415) 536-3480.

INSTRUCTIONS POUR LE MÉLANGE
Remplir le réservoir de pulvérisation à 1/2 ou aux 3/4 avec de l'eau propre. S'il y a un filtre au-dessus de l'ouverture du réservoir, l'enlever et ajouter la dose recommandées de MAESTRO 80DF directement dans l'eau de pulvérisation. Ajouter de l'eau pour remplir le réservoir. Garder l'agitateur en mouvement durant le remplissage, le mélange et la pulvérisation. Ne pas laisser reposer le mélange.

Lorsqu'on mélange en réservoir MAESTRO 80DF avec d'autres pesticides, tou- jours ajouter en premier MAESTRO 80DF dans le réservoir et bien agiter jusqu'à ce qu'on obtienne une dispersion et suspension complète. Ensuite, ajouter les autres produits dans le réservoir.

TAUX D'APPLICATION
Cultures fruitières

POMMIER: Tavelure primaire – Utiliser 3,75 kg par hectare dans tous les arrossages depuis le bouton vert jusqu' au 2e traitement postfloral inclusivement. **Tavelure secondaire** – Si la tavelure primaire est enrayée, diminuer la dose à 1,9 kg par hectare dans le reste des traitements postfloraux. **Tache de suie, moucheture, tache phoméenne, pourriture amère, pourriture noire** – Utiliser 1,9 à 3,75 kg par hectare. Infection du *Gloeosporium perennans* – Utiliser 3,75

kg par hectare. Traiter en cas de temps pluvieux avant la récolte. Consulter le calendrier provincial de traitements pour le moment propice aux pulvérisations. Ne pas traiter moins de 7 jours avant la récolte. Les traitements en début de sai- son peuvent provoquer des taches nécrotiques sur le feuillage de la Red Delicious, de la Winesap et d'autres variétés sensibles. Peut être appliqué avec pulvérisateur terrestre conventionnel ou l'avion. Précautions à prendre par épandage aérien de pesticides.

Combinaison avec le fongicide NOVA® 40W contre la tavelure (APPLICATION TERRESTRE SEULEMENT) – NOVA 40W est un fongicide systémique. Utiliser la dose entière de 320 g par hectare de NOVA 40W et la moitié de la dose recom- mandée de MAESTRO 80DF contre la tavelure. *Suivre toutes les directives d'em- ploi du produit qui figurent sur l'étiquette de NOVA 40W.*

ABRICOTIER: Pourriture brune – Utiliser 3,75 à 4,5 kg par hectare. Assurer une bonne couverture aux arrosages du bouton rose, de la floraison, de l'éclatement de la collerette, de la chute de la collerette et de la prérecolte. Peut être appliqué jusqu'à 2 jours avant la récolte. Peut être appliqué avec pulvérisateur terrestre convention- nel ou l'avion. Précautions à prendre par épandage aérien de pesticides.

CERISIER (aigre, doux): Pourriture brune, tache foliaire (criblure) – Utiliser 3,75 à 4,5 kg par hectare, à la préfloraison, à la floraison, à la chute des pétales, à la chute de la collerette, aux traitements postfloraux et aussitôt après la récolte. Les traitements postfloraux peuvent causer des dégâts au feuillage des variétés de cerisier doux Schmidt et Emperor Francis. Consulter le calendrier provincial des traitements pour les variations. Peut être appliqué jusqu'à 2 jours avant la récolte des cerises douces et jusqu'à 5 jours avant la récolte des cerises aigres. Peut être appliqué avec pulvérisateur terrestre conventionnel ou l'avion. Précautions à prendre par épandage aérien de pesticides.

PEACHER: Pourriture brune, tavelure – Utiliser 3,75 à 4,5 kg par hectare aux arrossages du bouton rose avancé, de la floraison, de la chute des pétales, de la chute de la collerette et des traitements postfloraux. Si les conditions sont propices à la pourriture brune, poursuivre les traitements pendant la récolte. Peut être appliqué jusqu'à 2 jours avant la récolte. Peut être appliqué avec pul- vérisateur terrestre conventionnel ou l'avion. Précautions à prendre par épandage aérien de pesticides.

POIRIER: Tavelure, tache de suie – Utiliser 3,75 kg par hectare. **Contre la tavelure**, appliquer à la préfloraison, à la chute des pétales et au 1er traitement postfloral. **Contre la tache de suie**, appliquer au 2e traitement postfloral et 2 semaines plus tard. Ne pas utiliser sur les poiriers d'Anjou. Ne pas appliquer moins de 7 jours avant la récolte. Peut être appliqué avec pulvérisateur terrestre conventionnel ou l'avion. Précautions à prendre par épandage aérien de pesticides.

PRUNIER (prunes et pruneaux): Nodule noir, pourriture brune – Utiliser 3,75 à 4,5 kg par hectare. Contre le nodule noir, appliquer au bouton vert, à la préflori- son et à la floraison. **Contre la pourriture brune**, appliquer à la préfloraison, à la chute de la collerette et aux traitements postfloraux. Répéter tous les 7 à 14 jours, au besoin, pour maintenir la couverture. Peut être appliqué jusqu'à 2 jours avant la récolte. Peut être appliqué avec pulvérisateur terrestre conventionnel ou l'avion. Précautions à prendre par épandage aérien de pesticides.

VIGNE: Branche moribonde (infections de la saison en cours) – Utiliser 2 kg par hectare. Appliquer lorsque les nouvelles pousses ont 1 à 5 cm de longueur, et appliquer de nouveau lorsqu'elles ont 10 à 15 cm de longueur. **Mildiou, pourriture noire** – Utiliser 2 à 3,5 kg par hectare. Appliquer juste avant la flo- raison, aussitôt après la floraison et lors du 1er traitement postfloral. Contre le mildiou, un autre traitement 2 à 3 semaines plus tard peut être nécessaire. Ne pas appliquer moins de 7 jours avant la récolte. Peut être appliqué avec pul- vérisateur terrestre conventionnel ou l'avion. Précautions à prendre par épandage aérien de pesticides.

FRAMBOISIER: Pourriture du fruit, brûlure des dards – Utiliser 2,5 kg pour 1 000 L d'eau par hectare. Traiter dès l'apparition des fleurs et puis tous les 7 à 10 jours jusqu'à la récolte. Si les conditions favorisent la pourriture du fruit, pour- suivre les traitements pendant la récolte. Peut être appliqué jusqu'à 2 jours avant la récolte. Ne pas appliquer du haut des airs.

MÛRIER: Pourriture du fruit – Utiliser 2,25 kg pour 1 000 L d'eau par hectare. Traiter dès l'apparition des fleurs et puis toutes les semaines pendant la floraison. Si les conditions favorisent la pourriture du fruit, poursuivre les traitements pen- dant la récolte. Peut être appliqué jusqu'à 2 jours avant la récolte. Ne pas appli- quer du haut des airs.

MÛRIER DE LOGAN: Tache de la tige, pourriture du fruit, tache foliaire, brûlure des dards – Utiliser 1,5 à 2,25 kg pour 1 000 L d'eau par hectare. Traiter dès l'apparition des fleurs et puis toutes les semaines pendant la floraison. Si les conditions favorisent la pourriture du fruit, poursuivre les traitements pendant la récolte. Peut être appliqué jusqu'à 2 jours avant la récolte. Ne pas appliquer du haut des airs.

BLEUET: Pourriture du fruit, pourriture sclérotique – Utiliser 2,25 kg pour 1 000 L d'eau par hectare. Traiter dès l'apparition des nouvelles pousses et puis toutes les semaines pendant la floraison. Si les conditions favorisent la pourriture du fruit, poursuivre les traitements pendant la récolte. Peut être appliqué jusqu'à 2 jours avant la récolte. Peut être appliqué avec pulvérisateur terrestre convention- nel ou l'avion. Précautions à prendre par épandage aérien de pesticides.

FRAISIER: Moisissure aigre, tache foliaire – Utiliser 2,75 à 4,25 kg pour 1 000 L d'eau par hectare. Faire le premier traitement dès l'apparition des nouvelles

pousses au printemps, avant la formation des fruits. Répéter toutes les semaines. Si les conditions favorisent la pourriture du fruit, traiter continuellement pendant la récolte, aussitôt après chaque cueillette. Peut être appliqué jusqu'à 2 jours avant la récolte. Peut être appliqué avec pulvérisateur terrestre conventionnel ou l'avion. Précautions à prendre par épandage aérien de pesticides.

RHUBARBE (ABRIS DE FORÇAGE): Pourriture des feuilles – Utiliser 1,25 à 2 kg pour 1 000 L d'eau. Traiter toutes les semaines. Peut être appliqué jusqu'à 2 jours avant la récolte. Ne pas appliquer du haut des airs.

Légumes et plantes d'ornement
CONCOMBRE: Anthracnose, tavelure – Utiliser 2,25 à 4,25 kg par hectare, avec assez d'eau pour obtenir une bonne couverture. Commencer le premier signe de maladie et puis tous les 5 à 7 jours. Utiliser 2,25 à 3,25 kg sur les jeunes plantes et 3,25 à 4,25 kg sur les plants matures. Peut être appliqué jusqu'à 2 jours avant la récolte. Peut être appliqué avec pulvérisateur terrestre conventionnel ou l'avion. Précautions à prendre par épandage aérien de pesticides.

POMME DE TERRE: Brûlure en avance, Brûlure en retard – Utiliser 2,5 à 3,75 kg par hectare avec assez d'eau pour obtenir une bonne couverture. Commencer les traitements dès le premier signe de maladie ou d'après les indications du disposi- tif de surveillance de maladie. Répéter tous les 7 à 10 jours, au besoin, pour main- tenir la couverture. Peut être appliqué jusqu' à 7 jours avante récolte. Ne pas appli- quer plus de 7 traitements par saison. Peut être appliqué avec pulvérisateur ter- restre conventionnel ou l'avion. Précautions à prendre par épandage aérien de pesticides.

TOMATE: Anthracnose, tache septorienne – Utiliser 2,75 à 4,25 kg par hectare, avec assez d'eau pour couvrir à fond. Répéter à des intervalles de 5 à 7 jours ou selon le besoin pour maintenir la répression. Utiliser des doses élevées sur les plants matures ou en cas d'infections graves. Peut être appliqué jusqu'à 2 jours avant la récolte. Peut être appliqué avec pulvérisateur terrestre conventionnel ou l'avion. Précautions à prendre par épandage aérien de pesticides.

Traitement des sols et des banquettes de serres: Utiliser en traitement des sols contre la fonte des semis et la pourriture des racines due aux champignons chez les plants (repiqués ou non) de rosiers (ou d'autres arbustes, arbres et fleurs), le gazon et les légumes (haricots, pois céleri, crucifères, aubergine, piment, tomate). Utiliser 1,25 kg par 1 000 litres d'eau à raison de 50 à 85 litres par 100 mètres carrés. Incorporer dans les premiers 7,5 à 10 cm du sol avant les semis ou la plantation. Ne pas appliquer du haut des airs.

GAZONS (terrains de golf et gazonnières seulement): Plaque brune, fonte des semis, tache foliaire, brûlure helminthosporienne, pourriture des racines – Utiliser 90 à 150 grammes dans 20 litres d'eau pour 100 mètres carrés. Commencer les traitements avant que surviennent les infections au début du print- emps. Répéter tous les 7 à 14 jours pendant l'été. La dose maximale pour usage sur les gazons (terrains de golf, gazonnières) est 5,9 kg de MAESTRO 80 DF par hectare, et la dose maximale par saion est 11,9 kg/hectare. Ne pas appliquer sur les pelouses de maisons, parcs, écoles, terrains de sport et autres endroits récréati- fs. Ne pas appliquer du haut des airs.

CAMÉLIA: Brûlure des pétales – Utiliser 1,25 kg pour 1 000 L d'eau. Appliquer sur le feuillage et le sol autour des plantes. Traiter toutes les semaines ou toutes les deux semaines avant et pendant la floraison, surtout après une pluie ou un temps humide. Ne pas appliquer du haut des airs.

OEILLET: Tache foliaire. CHRYSANTHÈME: Brûlere botrytique des fleurs, tache septorienne. ROSIER: Tache noire – Utiliser 1,2 à 1,5 kg pour 1 000 L d'eau. Appliquer de façon à couvrir uniformément les faces supérieure et inférieure des feuilles. Répéter tous les 7 à 10 jours au besoin. Ne pas appliquer du haut des airs.

ASTER, DAHLIA, LILAS, ROSIER, TULIPE: Brûlure botrytique des fleurs – Utiliser 1,25 kg pour 1 000 L d'eau. Appliquer dès l'apparition de la maladie et répéter tous les 7 à 10 jours au besoin. Ne pas appliquer du haut des airs.

AZALÉE, OEILLET, CHRYSANTHÈME: Fonte des semis, pourriture – Utiliser 3 à 6 grammes par litre d'eau. Laisser tremper les boutures 20 à 30 minutes, puis laisser égoutter avant la plantation. Ne pas appliquer du haut des airs.

BÉGONIA (tubéreux), JONQUILLE, DAHLIA, GLAÏEUL, IRIS (bulbeux), NAR- CISSE, TULIPE: Fonte des semis, pourriture du bulbe – Utiliser 3,75 à 9,5 kg pour 1 000 L d'eau. Avant l'entreposage, tremper et laisser sécher. Ne pas appliquer du haut des airs.

AVIS À L'ACHETEUR

La garantie du vendeur est limitée et soumise aux conditions exprimées sur l'éti- quette de sorte que l'acheteur assume les risques corporels ou matériels que l'u- tilisation ou la manipulation du produit peuvent entraîner et accepte celui-ci à cette condition.

MAESTRO est une marque déposée de Arysta LifeScience North America Corporation

NOVA est une marque déposée de Rohm and Haas, É.-U.

COMMERCIAL

Maestro® 80DF

Fungicide / Fongicide
Dry Flowable / Pâte Granulée

GROUP/ GROUPE **M** FUNGICIDE/ FONGICIDE

GUARANTEE	
Captan	80% (Nominal)
REGISTRATION NO. 26408 PEST CONTROL PRODUCTS ACT	
GARANTIE	
Captane.....	80% (Nominale)
N° D'HOMOLOGATION 26408 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES	

DANGER: CORROSIVE TO EYES,
POTENTIAL SKIN SENSITIZER

READ THE LABEL BEFORE USING
KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN
AND UNAUTHORIZED PERSONNEL

CAUTION: Exposure to captan may produce long term health effects.
To minimize exposure, follow directions outlined on this label.

DANGER: CORROSIF POUR
LES YEUX, SENSIBILISATEUR
DE LA PEAU POTENTIEL

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPOI
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
ET PERSONNES NON AUTORISÉES

AVERTISSEMENT: L'exposition au captane peut produire des effets
de longue durée nuisibles à la santé. Pour minimiser l'exposition,
suivre le mode d'emploi indiqué sur cette étiquette.

ARYSTA LIFESCIENCE
NORTH AMERICA
CORPORATION
100 First Street, Suite 1700
San Francisco, CA 94105
Tel: 415-536-3480
Label Number 20335-C
EPA Est. 070989-AR-001



Arysta LifeScience

Distributor/Distributeur
**ARYSTA LIFESCIENCE
CANADA, INC.**
160 Bloor Street East, Suite 935
Toronto, Ontario M4W 1B9
Canada
Tel: 416-868-1103

NET CONTENT:
1 kg / CONTENU 1 kg

3 3/8"

Page 7

3 3/8"

Page 8

3 3/8"

Page 9

3 7/16"

Page 10

3 1/2"

FRONT COVER Page 1

COMMERCIAL

Maestro[®] 80DF

**Fungicide / Fongicide
Dry Flowable / Pâte Granulée**

GROUP/ GROUPE

M

FUNGICIDE/
FONGICIDE

GUARANTEE

Captan 80% (Nominal)

REGISTRATION NO. 26408 PEST CONTROL PRODUCTS ACT

GARANTIE

Captane..... 80% (Nominale)

N° D'HOMOLOGATION 26408 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

**DANGER: CORROSIVE TO EYES,
POTENTIAL SKIN SENSITIZER**

**READ THE LABEL BEFORE USING
KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN
AND UNAUTHORIZED PERSONNEL**

CAUTION: Exposure to captan may produce long term health effects.
To minimize exposure, follow directions outlined on this label.

**DANGER: CORROSIF POUR
LES YEUX, SENSIBILISATEUR
DE LA PEAU POTENTIEL**

**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
ET PERSONNES NON AUTORISÉES**

AVERTISSEMENT: L'exposition au captane peut produire des effets
de longue durée nuisibles à la santé. Pour minimiser l'exposition,
suivre le mode d'emploi indiqué sur cette étiquette.

**ARYSTA LIFESCIENCE
NORTH AMERICA
CORPORATION**

100 First Street, Suite 1700
San Francisco, CA 94105
Tel: 415-536-3480
Label Number 20335-C
EPA Est. 070989-AR-001



Arysta LifeScience

Distributor/Distributeur

**ARYSTA LIFESCIENCE
CANADA, INC.**

160 Bloor Street East, Suite 935
Toronto, Ontario M4W 1B9
Canada
Tel: 416-868-1103

**NET CONTENT:
1 kg / CONTENU 1 kg**

8.0"

4"

BASE